

UNITÉ

ACCUEIL PÉDIATRIQUE

ENFANTS EN DANGER



UAPED

du lundi au vendredi de 9h à 16h30

T. : **04 67 35 71 42**

Puéricultrice : **07 72 66 43 82**

uaped@ch-beziers.fr

Centre Hospitalier de Béziers

2 rue Valentin Haüy 34500 Béziers

T. 04 67 35 70 35 - contact@ch-beziers.fr

www.ch-beziers.fr

Pourquoi une UAPED

L'instruction N°DGOS/R4/R3/R2/2021/220 du 3 novembre 2021 relative à la structuration de parcours de soins pour les enfants victimes de violences, concernant le déploiement des unités d'accueil pédiatriques enfants en danger (UAPED) a notamment comme objectif un meilleur repérage des violences et une meilleure prise en charge précoce des enfants victimes.

L'UAPED de Béziers en collaboration avec le service de médecine légale du CHU de Montpellier, répond aux critères définis dans cette instruction.

L'objectif de l'UAPED est la prise en charge globale des enfants et adolescents dans un lieu unique par une équipe pluridisciplinaire formée au repérage et au diagnostic des situations de violences.

Ses missions

L'UAPED est animée par une équipe pédiatrique pluridisciplinaire qui répond à plusieurs missions avec la possibilité d'une double entrée pour un parcours de soins pédiatrique des mineurs victimes :

- **Mission médico-psycho-sociale** : Avis spécialisés aux urgences ou en hospitalisation, sur demande d'un service, d'un professionnel hospitalier, d'un professionnel extrahospitalier ou d'une famille.
- **Mission soignante** : Organiser l'accès aux soins et la mise en place d'un parcours de soins si nécessaire en fonction de l'intérêt supérieur de l'enfant.
- **Mission judiciaire** : Parcours médico-judiciaire protégé avec :
 - Salle d'audition intégrée mise à disposition des services de gendarmerie et de police dans le cadre d'une procédure judiciaire, pour entendre l'enfant ou l'adolescent dans un lieu de soins sécurisant,
 - Examen médico-légal et/ou retentissement psychologique en réponse à une réquisition des services de gendarmerie et de police dans le cadre d'une enquête judiciaire ou à la demande d'un Magistrat.
- **Mission de formation** : Sensibilisation et formation des professionnels et étudiants qui prennent en charge les mineurs.

Modalités

- **Evaluation pluridisciplinaire**, soit dans le service de pédiatrie, soit aux urgences (*arrivée directe ou orienté après appel à l'UAPED*)
- Réunion pluridisciplinaire hebdomadaire
- **Coordination de la prise en charge** et lien avec les partenaires intra ou extra-CHB
- **Contribution à la décision** pour les écrits concernant la protection de l'enfance et accompagnement des professionnels pour leur rédaction.
- **Audition** : organisation des créneaux de rendez-vous selon les besoins des enquêteurs.

Comment nous solliciter ?



UAPED

L'ÉQUIPE

- **Dre Sarah ABBADIE BELABED**, pédiatre
- **Sarah DAUDÉ ALAOUI**, psychologue
- **Emmanuelle MALLIÉ**, puéricultrice référente
- **Delphine RAMAJO**, cadre supérieure de santé

CONTACTS UTILES

du lundi au vendredi de 9h à 16h30

T. : **04 67 35 71 42**
uaped@ch-beziers.fr

Puéricultrice : 07 72 66 43 82

**Cette unité a été inaugurée en présence de Monsieur Jean Castex, ancien Premier Ministre,
Président de la Fondation Agir Contre l'Exclusion,
le 12 juillet 2023**



suivez-nous sur :

